

Des spécialistes à la recherche de la couleuvre mauresque...

« La couleuvre mauresque, lorsqu'elle se sent menacée, va bluffer en imitant la vipère. Pour ce faire elle a développé une technique particulière : elle siffle en modifiant la forme de sa tête qui devient triangulaire. Cette attitude peut lui sauver la vie face à certains prédateurs qui se laissent mystifier et lui a valu le nom communément employé de couleuvre vipérine. »

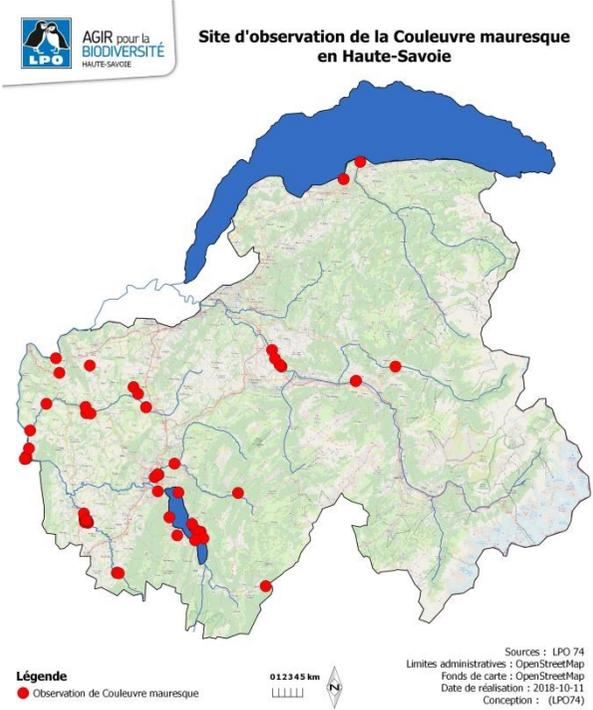


Figure 1 : carte de répartition de la couleuvre mauresque en Haute-Savoie © Baptiste Doutau

Serpent des cours d'eau et plans d'eau de basse altitude (jusqu'à 700 mètres), la couleuvre mauresque (ou vipérine), non-venimeuse, est reconnaissable à sa coloration allant du marron au gris, son motif dorsal en zigzag continu et foncé, pouvant être souligné de petites tâches jaunes. Souffrant de la pollution et de la dégradation des zones humides, ce serpent est menacé de disparition dans notre département. Son aire de répartition en Haute-Savoie est très morcelée. On la retrouve sur certains cours d'eau de plaine (Fier, Chéran, Rhône, Arve et basse Dranse). Sur les Usses, seulement 7 observations ont été réalisées depuis 1954. Ces dernières sont réparties sur un important linéaire de cours d'eau entre le pont des Goths et l'embouchure avec le Rhône. Sa rareté en fait une espèce prioritaire dans les actions mises en place pour la conservation des reptiles en Haute-Savoie. La LPO Haute-Savoie, association de protection de l'environnement, travaille sur l'espèce en partenariat avec le Conseil Départemental et le SMECRU, en oeuvrant pour : aménager des sites de pontes ou d'hivernage, maintenir ou restaurer la fonctionnalité des territoires, communiquer et sensibiliser le grand public et les usagers des zones humides et suivre l'évolution des populations.

C'est dans ce contexte que nous faisons appel aux usagers des cours d'eau pour nous signaler des observations de ce serpent à la répartition encore méconnue.

Vous l'avez déjà observée ? Contactez la LPO Haute-Savoie et transmettez la localisation et la date de votre observation, la description du serpent et bien évidemment des photos si vous avez pu en faire. LPO Haute-Savoie : haute-savoie@lpo.fr ou 04 50 27 17 74.



Couleuvre mauresque à l'affût, © F. Bazinet.



Comme tous les reptiles indigènes, la couleuvre mauresque est protégée et sa capture est interdite. De plus, capturer un serpent peut être dangereux si l'identification est incertaine.

Sa coloration lui confère une ressemblance avec la vipère. Afin d'éviter toute confusion, les critères suivants sont à retenir : une pupille ronde, la tête arrondie et non triangulaire et une queue assez longue. De plus, rappelons que contrairement à la vipère, qui est venimeuse, **la couleuvre mauresque n'est pas dangereuse.**